

PRIORITÉS D'INTERVENTION 2025-2026

DANS LE CADRE DU
FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 2 –
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL – SOUTIEN À LA
COMPÉTENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET
RÉGIONAL DES MRC

Mars 2025



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. **Avec vous.**

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6

T. 450 562-2474
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

Préambule

CONSIDÉRANT que la reconduction du Fonds régions et ruralité (FRR) est inscrite comme engagement de la Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité qui a été signée le 13 décembre 2023 avec les représentants municipaux;

CONSIDÉRANT que le volet 2 – Développement territorial du FRR 2025-2028 s’inscrit en continuité de l’ancien volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC, dont l’entente s’est terminée le 31 mars 2025;

CONSIDÉRANT que lors de sa séance ordinaire tenue le 8 octobre 2025, le conseil de la MRC d’Argenteuil a adopté la résolution numéro 25-10-271 afin d’autoriser la signature d’un protocole d’entente relatif au volet 2 - Développement territorial du FRR, pour la période de 2025 à 2028;

CONSIDÉRANT que cette entente formelle avec le gouvernement du Québec met à la disposition de la MRC d’Argenteuil une enveloppe budgétaire de 4 799 556 \$ pour la période s’échelonnant du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2028;

CONSIDÉRANT que, conformément aux modalités du protocole d’entente, la MRC doit dans un premier temps cibler les priorités d’intervention sur lesquelles elle souhaite se concentrer en 2025-2026, face aux enjeux qui sont importants pour l’ensemble de son territoire;

En conséquence, la MRC d’Argenteuil a adopté les priorités identifiées dans le présent document.

Priorités d'intervention 2025-2026

Dans le cadre du *Fonds régions et ruralité* (volet 2), la MRC d'Argenteuil a identifié vingt (20) priorités d'intervention, à savoir :

- **La revitalisation économique et la stimulation de l'innovation dans un contexte de développement durable;**
Par exemple : Économie du savoir (recherche et développement, éducation, technologies de l'information et des communications, acquisition de données); Économie sociale; Promotion et soutien à l'entrepreneuriat; Soutien à l'entreprise; Développement industriel; Développement touristique; Économie numérique; Développement durable des ressources naturelles; Stratégies de revitalisation; Développement cinématographique; Politique d'achat local; etc.
- **La protection et la mise en valeur de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts;**
Par exemple : Protection et valorisation des paysages; Foresterie, Protection, conservation et valorisation de la faune et de la flore; Sentiers de randonnée; sentiers récréatifs; Accès aux plans d'eau; Adaptation aux changements climatiques; Protection et valorisation de l'eau et des milieux humides; Stratégies environnementales; Gestion des matières résiduelles; Recherche et développement; etc.
- **La diversification et la valorisation de l'agriculture;**
Par exemple : Plan de développement de la zone agricole; Agrotourisme; Agroforesterie; Circuits courts; Marchés publics; Banque de terres; Protection et valorisation des paysages; Stratégie de commercialisation; « label », Promotion et sensibilisation à l'agriculture biologique; Soutien aux activités sociales liées à l'agriculture; Agriculture communautaire; Recherche et développement; etc.
- **L'optimisation et le renouvellement des services de proximité notamment en matière de transport collectif, adapté et actif;**
Par exemple : Transport collectif; Dynamiser et revitaliser les noyaux villageois; Gentrification des quartiers; Logement social; Développement intégré des ressources et services; Maintien de services (ex. services financiers, services postaux, stations d'essence, dépanneurs, épiceries, etc.); Formation postsecondaire; Économie sociale; Pérennité des organismes sociocommunautaires; Coop de services; Complémentarité rurale-urbaine; etc.
- **Le déploiement du service essentiel d'Internet haute vitesse;**
Par exemple : L'extension et l'amélioration du réseau de fibres optiques FTTH.
- **La protection et la mise en valeur des arts, de la culture et du patrimoine;**
Par exemple : Soutien aux institutions et associations culturelles ; Protection et valorisation du patrimoine bâti ; Valorisation arts, métiers d'arts; Reconnaissance de l'importance des créateurs; Programmation culturelle; Bibliothèque; Fêtes, Festivals, Concerts, Expositions; Interprétation arts, histoire, patrimoine; L'éducation et l'accès pour tous à la culture; etc.

- **Le maintien et le renforcement de la vitalité sociale des communautés;**
Par exemple : Animation du milieu, Infrastructure communautaire, Lieu de rassemblement populaire, Fêtes de villages, Festivals; Voisinage; Bénévolat, Engagement, Reconnaissance, Participation citoyenne; Appartenance; Fierté; Stratégie d'accueil de nouveaux arrivants; etc.
- **La lutte à la pauvreté et aux iniquités sociales;**
Par exemple : Sécurité alimentaire; Itinérance; Logements abordables; Insalubrité; Maltraitance des aînés, violence conjugale; Briser l'isolement; Insertion et réinsertion sociales, etc.
- **La sécurité publique et civile;**
Par exemple : Mesures d'urgence; Prévention de la sécurité, etc.
- **La mobilisation et l'engagement envers une solidarité durable;**
Par exemple : Formation postsecondaire; Lutte à la pauvreté; Communautés nourricières, Inclusion sociale des individus; Prise en charge collective; Renforcement des capacités de réseautage et de concertation; Exode des jeunes; etc.
- **La création d'environnements favorables au développement et au maintien de saines habitudes de vie;**
Par exemple : Démarche de sensibilisation et de promotion de l'activité physique et d'une saine alimentation; Mobilité active; Vélo; Marche; Pistes multifonctionnelles; Utilisation et bonification des infrastructures et activités de loisirs et de sports; Jardins communautaires; Événements sportifs; etc.
- **L'employabilité et l'immigration;**
Par exemple : Développement de main-d'œuvre qualifiée, Accueil et rétention de spécialistes; Formation postsecondaire; etc.
- **La persévérance scolaire;**
Par exemple : Décrochage scolaire, etc.
- **Le marketing territorial;**
Par exemple : Promotion de l'image de marque régionale; Valorisation du territoire, Valorisation des produits locaux; etc.
- **La prévention de la criminalité;**
Par exemple : Campagnes de sensibilisation et de prévention, Itinérance; Travail de rue ou de proximité; Milieu de vie sécuritaire; Formation des intervenants, etc.
- **La valorisation des jeunes, des familles et des aînés;**
Par exemple : Politique familiale, Municipalités amies des aînés; Accès des femmes au marché du travail; Équité homme-femme; Déclin démographique de la communauté anglophone; Projets intergénérationnels; Valorisation et implication des jeunes et des aînés; etc.

- **La planification et l'aménagement durable du territoire;**
Par exemple : conformité des plans et règlements d'urbanisme des municipalités locales au schéma d'aménagement et de développement de la MRC; Optimiser l'aménagement et le développement du territoire en considérant les contraintes anthropiques et les contraintes naturelles; Bonification des connaissances relatives au territoire; Géomatique et cartographie du territoire; etc.
- **L'acquisition de connaissance et la planification de développement et de l'entretien des actifs municipaux;**
Par exemple : Acquisition de données et de logiciels; etc.
- **Le développement des compétences;**
Par exemple : Perfectionnements; Formations, etc.
- **L'amélioration et l'optimisation des outils et procédés internes;**
Par exemple : Modernisation des pratiques professionnels; Acquisition et implantation de solutions informatiques; etc.

Face à des responsabilités sans cesse croissantes depuis quelques années, la MRC d'Argenteuil et ses partenaires se sont dotés de divers outils de planification et de développement du territoire. Les priorités d'intervention identifiées par la MRC d'Argenteuil dans le cadre du *Fonds régions et ruralité – volet 2* en tiennent évidemment compte. À titre indicatif, voici une liste non exhaustive des planifications existantes sur le territoire de la MRC d'Argenteuil :

- Schéma d'aménagement et développement révisé de la MRC d'Argenteuil;
- Plan de développement de la zone d'agriculture – révision 2024 de la MRC d'Argenteuil;
- Politique culturelle de la MRC d'Argenteuil (2025-2035);
- Plan de développement des transports de la MRC d'Argenteuil (2025);
- Stratégie numérique d'Argenteuil (2015) ;
- Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC d'Argenteuil (2024);
- Stratégie jeunesse;
- Politique de la Famille et des Aînés (2016-2019);
- Politique de soutien aux entreprises;
- Plan d'action en prévention de la criminalité 2019-2023;
- Planification stratégique et plan d'action 2022-2031, Régionalisation de l'immigration;
- Politique d'inclusion des personnes issues de l'immigration (2023);
- Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 de la MRC d'Argenteuil;
- Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Argenteuil (2025);
- Plan d'action pour la prévention de la criminalité dans la MRC d'Argenteuil 2019-2023;
- Stratégie d'Habitation de la MRC d'Argenteuil 2025-2035;
- Etc.

Ces nombreuses planifications existantes sur le territoire de la MRC d'Argenteuil émanent toutes de démarches de réflexion et de mobilisation auxquelles la MRC, les municipalités locales et les partenaires du milieu ont été activement impliqués au cours des dernières années.

Les priorités d'interventions 2025-2026 ont été adoptées par le conseil de la MRC d'Argenteuil lors de sa séance ordinaire du 26 novembre 2025 (Résolution numéro : 25-11-318).